

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**
Présents : 22

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 10

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 26

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 14**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

15/07/2025

22 présent(e)s : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : / . **Champagneux** : M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. **La Bridoire** : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Muriel. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. **Sainte Marie d'Alvey** : M. PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à Mme JOURDAN Véronique, M. LOMBARD Daniel à M. BERTHOLLIER Christian, Mme YACONO Céline à M. LECOCQ Pascal.

10 absent(e)s : M. BILLON Pierre, Mme BOURBON Marie-Christine, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PERROT Alain, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, Mme SAUNIER Elise, M. VERGUET Nicolas.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 – BUDGET ENFANCE

Les éléments suivants sont indiqués à l'Assemblée :

Une décision modificative budgétaire doit être réalisée sur le budget Enfance pour les motifs suivants :

- Depuis le vote du budget, de nouveaux besoins sont apparus. Le Bureau a décidé lors de sa dernière séance de proposer au Conseil Communautaire l'intégration de ces nouvelles dépenses :

Bâtiments	Désignation	Crédits à réaffecter
Crèche Graine d'éveil - Pont	Achat de 2 détecteurs qualité d'air	660,00 €
	Achat de meubles de bureau	2 000,00 €
Crèche Graine d'éveil - Domessin	Achat d'un lave-vaisselle domestique	1 500,00 €
	Remplacement barrière balcon	2 000,00 €
Périscolaire - Pont	Plantation arbres (1 730,00 € pris en charge par la commune sur 3 470,00 € total)	1 730,40 €
	Achat 1 détecteur CO2 (obligatoire)	330,00 €
Crèche Grésinours - S ^t Genix	Remplacement d'un lanterneau	3 000,00 €
	Remplacement d'un WC (suite bouchage eau usée régulier)	1 500,00 €
	Achat 2 détecteurs CO2 (obligatoire)	660,00 €
Crèche Les Petits pas - S ^t Genix	Enduit mur avec couvertines	4 200,00 €
	Recherche de fuite et reprise couverture en toiture	2 000,00 €
	Réparation de fuites eaux pluviales	3 000,00 €
	Espace « snoezelen »	5 700,00 €
	Achat 2 détecteurs CO2 (obligatoire)	660,00 €
Les Marmousets	Salto et changement code	600,00 €
	Achat 2 détecteurs CO2	660,00 €
	Ombrage	10 800,00 €
RPI du Mont Tournier	Matériel de bureau	1 200,00 €
RPI de Montbel	Autres matériels informatiques (tablette)	250,00 €
	Matériel de bureau (canapé et étagères)	700,00 €

- Ces dépenses peuvent notamment être financées du fait d'une nouvelle recette liée à l'indemnisation consécutive à l'arrêt du chantier du local de Val Guiers Ados de S^t Genix-les-Villages.

Les virements de crédits suivants sont donc proposés à l'Assemblée :

DM N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-420 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	43 150.40 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	43 150.40 €	0.00 €	0.00 €
R-75888-4214 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 150.40 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 150.40 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	43 150.40 €	0.00 €	43 150.40 €
INVESTISSEMENT				
R-021-420 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 150.40 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 150.40 €
D-2121-288 : Plantations d'arbres et d'arbustes	0.00 €	1 730.40 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-331 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €	10 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-4221 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €	9 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-331 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-4221 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	12 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-288 : Autre matériel informatique	0.00 €	250.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-288 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	1 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-4221 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-288 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	330.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-331 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	660.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-4221 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	3 480.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	43 150.40 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	43 150.40 €	0.00 €	43 150.40 €
Total Général		86 300.80 €		86 300.80 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
 Par 26 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

- APPROUVE ET AUTORISE la décision modificative telle que présentée ;
- MANDATE le Président pour faire le nécessaire et pour signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/08/2025,

Le Président,
 Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
 Georges CAGNIN